



Bien être et collectif de travail

[Drive CGT ALSA](http://cgtairliquide.reference-syndicale.fr/)

<http://cgtairliquide.reference-syndicale.fr/>

[Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens CGT \(https://ugictcgt.fr/\)](https://ugictcgt.fr/)

La recherche du bien être au travail à partir d'outils comme *Petit Bambou*, qui en appellent aux ressources propres des salariés alors qu'ils sont confrontés aux effets de l'organisation du travail, ne nous satisfait pas. Selon nous, cela ne répond pas aux besoins puisque l'employeur n'agit pas à la source, à savoir l'organisation du travail, mais il renvoie aux salariés la prise en charge de leurs propres difficultés, voire les en rend responsables. JDS Avocats (en droit du travail), dans sa newsletter du 10 nov 2021, nous conforte dans notre analyse :

“Plaisir au travail et collectifs de travail : un lien à (re)définir et à défendre.

Frédérique Debout-Cosme, maîtresse de conférences en psychopathologie et psychodynamique du travail au CNAM, a été interviewée par Le Micro social (Lefebvre Dalloz) à la suite du XIe Colloque International de Psychodynamique et Psychopathologie du travail des 7 et 8 octobre 2021 consacré au « plaisir au travail ».

*L'objectif de ce colloque était de redéfinir la question du plaisir au travail qui est souvent traitée sous un angle individuel et psychologisant, comme une injonction à être heureux au travail, non pas grâce au collectif, mais par le développement personnel. A cet égard, la psychologue clinicienne rappelle que les dispositifs individuels (comme le coaching, les cellules d'écoute, **les formations à la pleine conscience, les exercices de psychologie positive, etc.**) aggravent même les situations puisqu'ils **n'agissent pas sur les organisations du travail qui sont les principales causes de mal-être et de souffrance au travail.***

Individualiser pour mieux régner : les collectifs de travail dans le viseur des gestionnaires

*Cette individualisation du rapport au travail (évaluation individualisée des performances, par exemple) endommage sérieusement **les collectifs de travail qui sont pourtant structurants pour les travailleurs dans leur quotidien.** En effet, le collectif de travail permet de réguler les tensions dès lors que l'organisation du travail favorise les objectifs collectifs, le soutien social, les espaces de discussions et de débat sur le travail, les systèmes de reconnaissance, etc. Atteindre un objectif à plusieurs, régler des problèmes avec un collègue, ou encore être soutenu pendant une période chargée, sont effectivement des facteurs de ressources pour les salariés et participent à*

favoriser le plaisir au travail. Néanmoins, selon Frédérique Debout-Cosme, il n'est pas toujours de bon ton pour une équipe de manifester du plaisir dans le travail réalisé. Le plaisir étant collectif, il est toujours suspect pour les gestionnaires et l'encadrement qui prônent l'individualisation du rapport au travail et la performance individuelle.

Dans le contexte actuel d'extension du télétravail, il convient d'être d'autant plus vigilant quant aux effets de cette organisation du travail sur les collectifs déjà fragilisés, voire déstructurés. De toute évidence, les salariés sont de plus en plus isolés, contactent moins leurs collègues, n'accèdent plus aux informations importantes, perdent les apports de l'informel, font face à une intensification de la charge de travail, en ayant souvent le sentiment qu'ils sont fautifs s'ils n'arrivent pas à faire face. La charge de travail est un des sujets qui n'est plus discuté collectivement, déplore la psychologue. Finalement, les travailleurs sont souvent encouragés par leur organisation à puiser dans « leurs ressources personnelles pour plus de flexibilité et d'efficacité, mais aussi d'accomplissement de soi » (L'individualisation du travail au cœur de la psychologisation - Lhuilier, 2021) en niant les bienfaits du collectif de travail.»

Conclusion

Ne restez pas isolés avec vos difficultés, interrogez l'organisation du travail dans laquelle vous évoluez. Pour cela, rapprochez-vous de vos élus, particulièrement de la CGT qui se bat sur ce front.